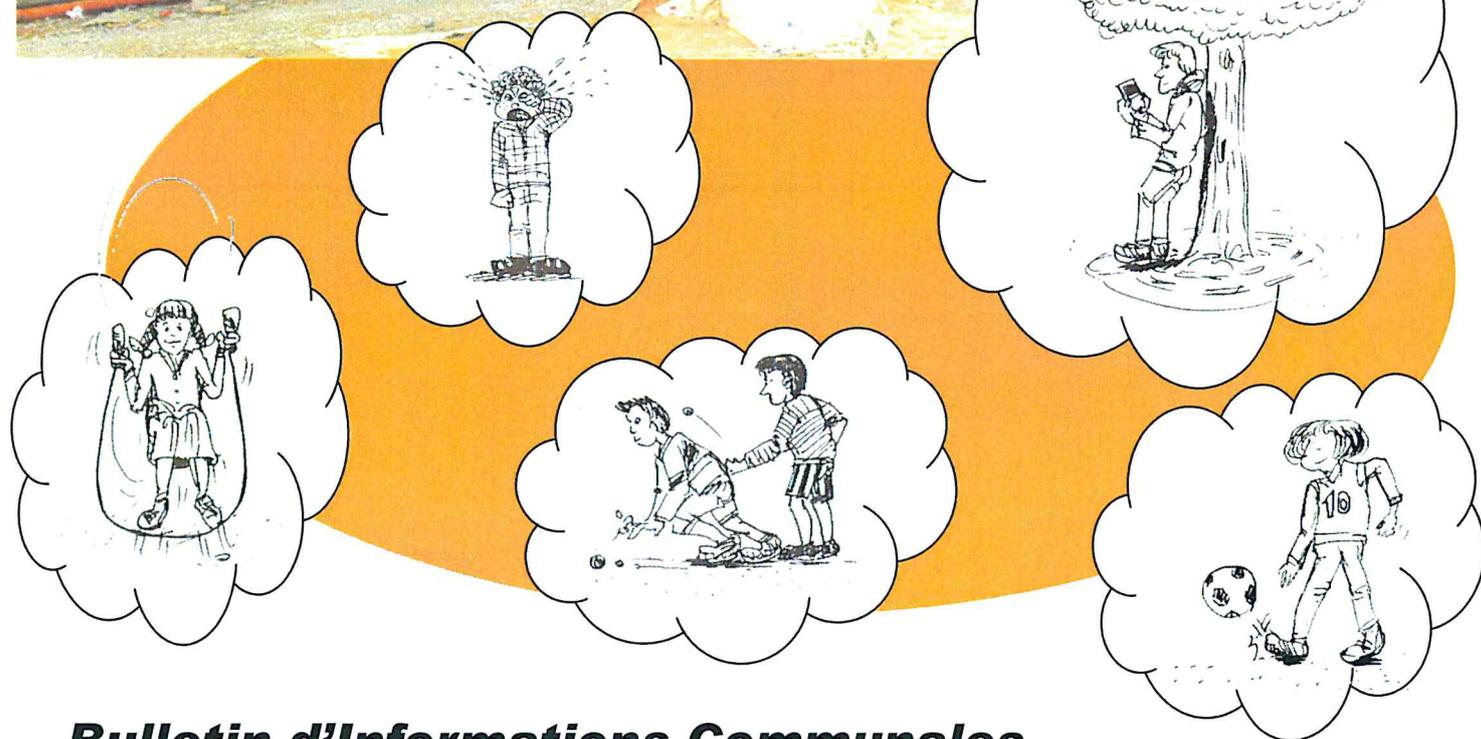
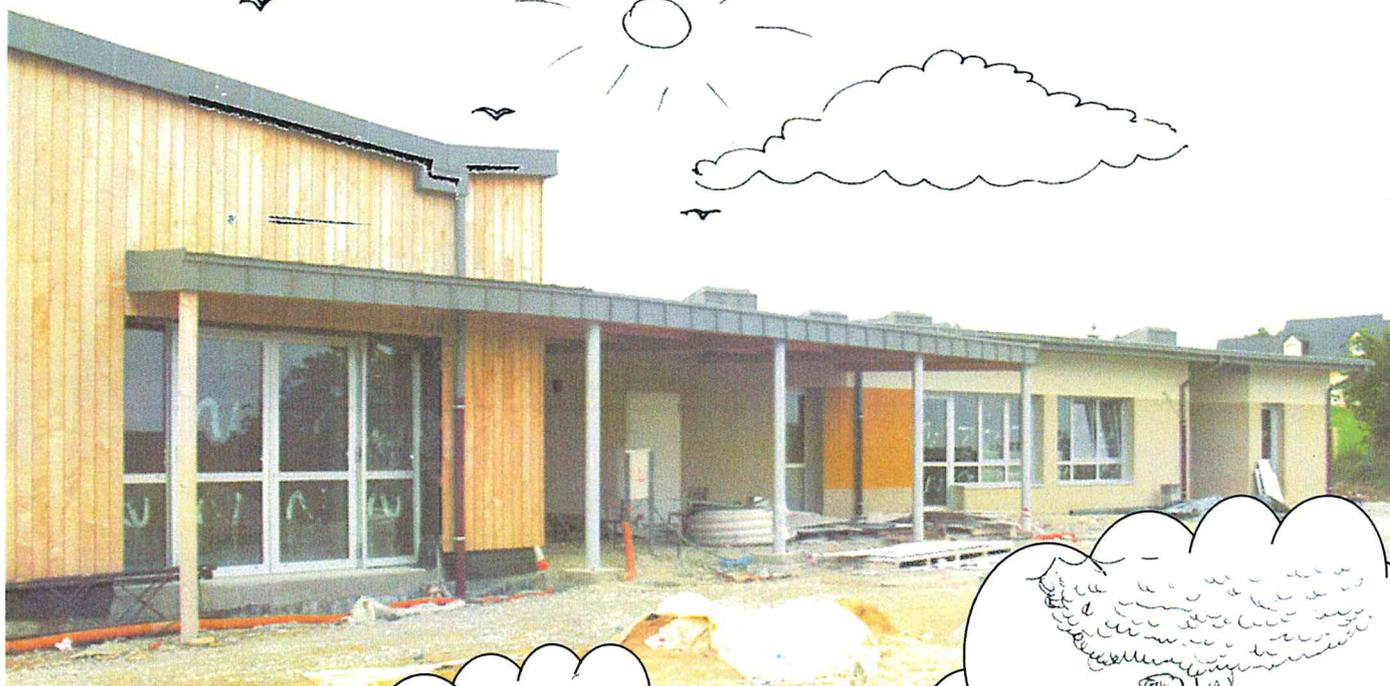




L'ALOUETTE



Bulletin d'Informations Communales

Juin 2012

Tél : 02 99 08 78 69
Fax : 02 99 08 61 30
e mail : mairie.st-ganton@wanadoo.fr

N° 47

Sommaire

Mot du maire	p 3
Vie Municipale	p 4
Environnement	p 18
Social - Santé	p 23
Aménagement du territoire	p 25
Emploi	p 26
Enfance et Jeunesse	p 28
Vie Paroissiale	p 31
Vie Associative	p 32
Dates à retenir	p 45

Site internet

Le site internet est intégré à celui de la communauté de communes de Pipriac

Vous pouvez retrouver des informations sur les activités associatives, sportives et culturelles.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques et suggestions pour rendre encore plus pratique ce site communal.

www.saintganton.fr



Mot du Maire



La campagne électorale des Présidentielles et Législatives est terminée. Que de mensonges, de contradictions avons nous entendus, que de malentendus sur les chiffres avec des différences de milliers, de milliards ! Comment s'y retrouver ?

Enfin, le peuple a tranché. Le Président et les députés n'ont plus qu'à travailler, à faire ce qu'ils ont promis, et surtout, protéger notre pays devant la crise mondiale. Gardons espoir et découvrons plus de justice.

Comme vous le constatez, notre Ecole Communale s'achève. Il reste environ trois semaines de travaux. Le planning est respecté, elle va donc ouvrir à la rentrée de septembre. Comme prévu, trois classes seront ouvertes avec trois postes d'institutrices, accompagnées d'une ATSEM. La directrice, Mme Katell Hervy, a été nommée fin mai, les deux autres postes le seront, un au début juillet et l'autre pour la rentrée. Ces personnes sont nommées par l'Inspecteur d'Académie. Quant au personnel communal, il va être recruté courant juillet : un poste d'ATSEM ou Adjoint Technique 2^{ème} classe pour l'accompagnement en maternelle, et des postes à mi-temps pour la garderie, le service restauration et l'entretien.

Nous avons à ce jour 60 élèves inscrits : Bienvenue et Bon vent à toute l'équipe.

Je ne sais comment remercier tous ceux qui m'ont, d'une manière ou d'une autre, soutenu dans ce projet, bien sûr, tous ceux qui ont travaillé dans les commissions (bâtiments, transport, restauration, garderie ...) mais aussi ceux qui ont confectionné le mur en pierres de la façade de notre école. Ils sont 7 à 8 personnes volontaires chaque samedi depuis fin mars à fin juin. Je n'oublie pas personnes s'occupent de l'intendance du midi. Tout ceci dans une ambiance exceptionnelle : Encore Merci.

Une porte ouverte de l'école est prévue le dimanche 15 juillet de 10 h à 12 h, pour que les saint-gantonaises et saint-gantonais puissent venir découvrir ce beau projet. Y sont

également invités tous les parents qui ont inscrit leurs enfants. Une 2^{ème} porte ouverte est prévue avant la rentrée, probablement dans la deuxième quinzaine l'Août.

Les repas seront confectionnés par notre restauratrice Valérie, avec l'option produit locaux voir bio. Les menus de septembre sont déjà sur papiers, les parents et enfants apprécient déjà...

Depuis février, Sébastien Labrette a remplacé Michel : vous avez déjà dû apprécier son contact facile et son travail sérieux : souhaitons lui la Bienvenue. Quant à Michel, souhaitons lui une Bonne et Longue Retraite, en le remerciant encore pour tous les services qu'il a rendus à la commune, et son temps passé qu'il ne comptait pas. Encore Merci.

L'assainissement collectif de Beucel devrait enfin commencer en septembre, croyez-moi, j'ai un écrit du Syndicat des Eaux de Port de Roche.

Après ce printemps pourri, espérons un bel été en vous souhaitant de bonnes vacances.

Votre Maire,

Bernard GEFFLOT.

Vie Municipale



Etat Civil :

Naissances

Redon :

Le 11 janvier 2012

Nathan, Thierry, Aurélien COSTARD

Domicilié « La Tremblais »

Redon

Le 26 février 2012

Lohan, Jean-Louis, Guillaume BOUREL

Domicilié « Le Mortier »

Rennes :

Le 23 mars 2012

Eugénie, Yvonne, Marie BLANCHARD

Domicilié « Combray »

Félicitations aux parents

Décès

Le 2 janvier 2012 :

François DUCLOYER

83 ans, domicilié à «Combray»

Le 9 février 2012 :

Louis TÉGUEL

80 ans, domicilié à « La Vionnais »

Le 28 février 2012

Annick BOUREL

51 ans

Permanences

de l'Assistante Sociale

La permanence de l'assistante sociale a lieu en Mairie le 3^{ème} mardi de chaque mois **sur rendez-vous**. Contact le CDAS de Redon.

du Député

La permanence du député, Mr Jean-René MARSAC, ou de son assistant, se tient le 3^{ème} vendredi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h, à la mairie de Pipriac, **sur rendez-vous**.

Informations pratiques

Ordures ménagères - Sacs Jaunes

Les sacs jaunes, fournis gratuitement par le SMICTOM, doivent être utilisés **UNIQUEMENT** dans le cadre du tri sélectif.

Et les sacs jaunes ne se mettent surtout pas dans la poubelle d'ordures ménagères mais à côté ou au dessus du couvercle.

Merci d'y penser lorsque vous les utilisez.



Permis de Construire accordés

Demandeur	Lieu du chantier	Nature	Accord du
M. BOUVIER Emmanuel	Les Forges	Rénovation Habitation	20/12/11
M. GUERIF Serge	Gominé	Réhabilitation garage	27/12/11
M. DEBRAY Michel	Gominé	Réhabilitation garage	12/01/12
M. LOUET Philippe	La Roche	Extension habitation	02/02/12
EARL Massiot	Gominé	Reconstruction stabulation	28/02/12
M. JINVRESSE Mickaël	La Houle	Construction Stabulation	06/04/12

Déclarations de travaux accordées

Demandeur	Lieu du chantier	Nature	Accord du
M. EVE Samuel	La Roche	Changement des ardoises	23/02/12
M. TEMPLÉ Stéphane	Les Ecoles	Installation / remplacement de lumière existantes	01/03/12
M. EVE Samuel	La Roche	Changement de portes	03/05/12

Info Urbanisme

Lors d'une vente immobilière, situé en zone d'assainissement collectif, un contrôle de conformité devra être réalisé, à l'exception des logements contrôlés il y a moins de trois ans.

Elagage des arbres

Selon le code général des collectivités territoriales, l'obligation est faite aux propriétaires des terrains bordant les routes de procéder à l'élagage des arbres de leur propriété menaçant la sécurité sur ces dites voies, en particulier pour faciliter le passage des cars scolaires et des gros transports de marchandises.

Elections Présidentielles 2012

1er TOUR

Inscrits	338
Votants	275
Exprimés	267



Le Pen Marine	74
Hollande François	59
Sarkozy Nicolas	57
Mélenchon Jean-Luc	30
Bayrou François	20
Joly Eva	10
Dupont-Aignan Nicolas	7
Poutou Philippe	6
Arthaud Nathalie	4
Cheminade Jacques	0

2ème TOUR

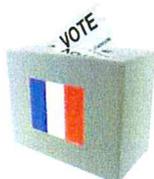
Inscrits	338
Votants	285
Exprimés	267

Hollande François	151
Sarkozy Nicolas	116

Elections Législatives 2012

1er TOUR

Inscrits	338
Votants	188
Exprimés	184



Chirazi sandra	1
Wester-Ouisse Véronique	6
Julaud Dominique	36
Ermel Gwennola	1
Ressort Christian	29
Gillet Michèle	16
Marsac Jean-René	85
Cordier Eloïse	10

2ème TOUR

Inscrits	338
Votants	173
Exprimés	166

Julaud Dominique	55
Marsac Jean-René	111

Réunions du Conseil Municipal

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 8 décembre 2011 à 20 heures

L'an deux mil onze, le quinze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Bernard GEFFLOT, Maire.

Date de convocation : le 8 décembre 2011

Présents : Mr Bernard GEFFLOT, Mr René BOUREL, Mme Marie-Jeanne MAILLET, Mlle Patricia BOULAIS, Mr Gilles BELLEIL, Mme Jacqueline BOULAIS, Mr Michel DUCLOYER, Mr Yves LE BON de LA POINTE, Mme Carole LEROUX, Mr Gérard PROVOST

Absente Excusée :, Mme Fabienne COTTAIS

Secrétaire : Mr Gérard PROVOST

Ordre du Jour

- 1- **Compte Epargne Temps,**
- 2- **Renouvellement de la Ligne de Trésorerie,**
- 3- **Devis CPIE : chantier Briques de Terre,**
- 4- **Citoyen de la Paix,**
- 5- **Départ de l'employé municipal,**
- 6- **Questions diverses.**

1 - Ouverture d'une école publique

Après un rappel Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'historique du projet de création d'une école publique à Saint-Ganton :

VU l'article L.212-1 du Code de l'Education reprenant les dispositions de l'article L.2121-30 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de l'Inspecteur d'Académie d'Ille-et-Vilaine en date du 20 décembre 2010,

Considérant les 56 inscriptions sur le registre de Saint-Ganton, à ce jour, dont 3 en toute petite section, 11 en petite section, 11 en moyenne section, 6 en grande section, 8 en CP, 6 en CE1, 6 en CE2, 3 en CM1 et 2 en CM2,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

La création d'une école publique dénommée « Ecole Communale de Saint-Ganton », à la rentrée 2012 .

L'implantation de l'école communale de Saint-Ganton, à savoir les classes élémentaires et maternelle, se fera sur le terrain cadastré ZI n° 248 sis à « La Roche » en Saint-Ganton, appartenant à la commune, d'une surface de 5 271 mètres carré,

Réunions du Conseil Municipal (suite)

2 - Devis CPIE – Fabrication de Terre Crue

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une clause sociale a été intégrée quant au chantier de construction de l'école communale de Saint-Ganton. Cette clause se concrétise en remettant la fabrication de briques en terre crue et la construction de cloisons de terre crue à un service de qualification et d'insertion professionnelle dans le cadre d'un marché.

Aussi, Mr le Maire propose le devis du CPIE –Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement- de Saint-Just- qui possède un «chantier d'insertion» et un «chantier bâti».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

d'accepter le devis du CPIE de Saint-Just, association non assujettie à la TVA, pour la somme de 7 712,42 € - sept mille sept cent douze euros quarante deux centimes d'euros, d'imputer cette somme à l'article 2313-092 «Construction Ecole Publique»,

3 - Renouvellement de la ligne de crédit de 152 500 €

Le renouvellement de la ligne de trésorerie est effectif aux conditions suivantes :

Montant de l'autorisation en EUROS : 152 500 €

Durée : 1 an

Taux variable : 3,97 % à ce jour

Soit Euribor 3 mois moyenné (1,57 % au 01.10.11) majoré de 2,40 %

Majoration : 0,45 %

4 - Instauration du Compte Epargne Temps

Il est institué dans la commune de Saint-Ganton un compte épargne temps à compter du 1^{er} janvier 2011. Ce compte permet à leurs titulaires d'accumuler des droits à congés. Il est ouvert à la demande expresse de l'agent qui est informé annuellement des droits épargnés et consommés.

L'alimentation du CET doit être effectuée par demande écrite de l'agent avant la fin de chaque année civile ou au plus tard le 31 janvier de l'année suivante.

Les jours concernés sont :

- . Congés annuels sans que le nombre de jours pris au titre de l'année soit inférieur à 20,
- . Jours RTT,
- . Repos compensateur.

Utilisation du CET :

L'agent peut utiliser tout ou partie de son CET dès qu'il le souhaite, sous réserve des nécessités de service.

Les nécessités de services ne pourront être opposées à l'utilisation des jours épargnés lorsque le compte arrive à échéance, à la cessation définitive de fonctions ou si le congé est sollicité à la suite d'un congé maternité, adoption, paternité ou solidarité familiale.

5 – Questions diverses

Citoyen de la Paix

Après un entretien entre Mr le Maire et le Président des AFN de Saint-Ganton, Mr le Maire propose d'inviter les 10 ans et les 20 ans à la prochaine commémoration.

La mairie se propose de prendre le relais en attendant de désigner un futur organisateur.

Départ à Michel

Le départ de Michel, l'employé communal, est fixé le vendredi 3 février à 18 h 30.

Réunions du Conseil Municipal (suite)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 24 février 2012 à 20 heures

L'an deux mil douze, le vingt-quatre février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Bernard GEFFLOT, Maire.

Date de convocation : le 17 février 2012

Présents : Mr Bernard GEFFLOT, Mr René BOUREL, Mme Marie-Jeanne MAILLET, Mlle Patricia BOULAIS, Mme Jacqueline BOULAIS, Mme Fabienne COTTAIS, Mr Michel DUCLOYER, Mr Yves LE BON de LA POINTE, Mr Gérard PROVOST

Absents Excusés : Mr Gilles BELLEIL, Mme Carole LEROUX

Secrétaire : Mme Jacqueline BOULAIS

Mr Gilles BELLEIL donne pouvoir à Mr Bernard GEFFLOT

Ordre du Jour

- 1- renouvellement de l'adhésion du réseau Bruded,
- 2- éclairage public (en face la forge),
- 3- mise aux normes de la cuve suite au gazoil GNR,
- 4- proposition de mutualisation de certains services avec Pipriac Communauté,
- 5- devis mobiliers pour l'école,
- 6- devis mobiliers pour la cantine municipale,
- 7- dossier DETR,
- 8- discussion pour la préparation du Budget 2012,
- 9- Questions diverses.

1 - Renouvellement adhésion à l'association BRUDED – Exercice 2012

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que, dans une démarche de développement durable concernant la construction de l'école communale de Saint-Ganton, la mairie a adhéré en 2010 à l'association BRUDED - Bretagne Rurale et DEveloppement Durable- afin de bénéficier de conseils et visites guidées de bâtiments aux normes HQE.

Le conseil municipal décide de renouveler l'adhésion à BRUDED pour l'année 2012 pour la somme de 0,25 € par habitant donc 106,25 € au total, et de désigner Mr Gilles Belleil, représentant titulaire, et Mr René Bourel, représentant suppléant.

2 – Eclairage public : Achat lampadaire

Les élus sont informés que le lampadaire de l'éclairage public situé à « La Roche » devant la forge ne fonctionne plus.

De ce fait, le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise INEO, sise à Lieuron, pour la somme de 706,25 € TTC, pour la fourniture et la pose d'un lampadaire, mais souhaite attendre l'automne au cas où l'effacement des réseaux se ferait avant l'automne.

3 – Mise aux normes de la cuve gazoil pour le matériel roulant

N'ayant pas d'éléments suffisants pour prendre une décision, le conseil municipal décide de reporter ce sujet à une prochaine réunion, et d'inscrire le montant d'une cuve de 1 500 litres au BP 2012.

Réunions du Conseil Municipal (suite)

4 - Achat mutualisé : accord de principe

Mr le Maire informe le conseil municipal que, dans le cadre de la mutualisation, Pipriac Communauté va acquérir un ou deux désherbeurs thermiques avec leur propre remorque de transport. Ce matériel sera mis à disposition des communes moyennant une participation financière de l'achat, partagée entre la Communauté de Communes et les communes utilisatrices, au prorata de leur nombre d'habitants. Un règlement de mise à disposition sera établi ultérieurement.

Le conseil municipal s'engage à utiliser le matériel ci-dessus désigné, et participer financièrement, conjointement avec Pipriac Communauté, sur le prix d'achat du matériel.

4 bis – Achat mutualisé : Adhésion aux groupements de commandes

Mr le Maire informe les élus que, dans un souci d'économie, d'échelle et de simplification administrative, il est proposé un groupement de commandes entre Pipriac Communauté et ses communes membres intéressées.

Pipriac Communauté propose les groupements de commandes suivants :

- Travaux de réparations de chaussées au Point A Temps Automatique,
- Balayage des routes,
- Maintenance des matériels d'incendie et de secours.

Une convention constitutive à chacun des groupements est établie. Ces conventions désignent Pipriac Communauté comme coordonnateur, qui est notamment chargé de procéder à l'organisation de la procédure de consultation et du choix du titulaire du marché. A ce titre, la commission d'appel d'offres compétente est celle du coordonnateur du groupement de commandes.

La convention prévoit que les membres du groupement donnent mandat au coordonnateur pour signer et notifier le marché au nom de l'ensemble des membres constituant le groupement. Chaque membre du groupement règlera au titulaire du marché le montant correspondant à sa commande.

Enfin, la convention prévoit que chaque membre dispose d'un droit de retrait à l'issue d'une période d'un an.

Il appartient donc à chaque membre du groupement d'examiner, d'adopter et d'autoriser son exécutif à signer cette convention constitutive du groupement de commandes.

Le conseil municipal décide d'adhérer aux groupements de commandes pour les travaux de réparations de chaussées au Point A Temps Automatique –PATA-, et la maintenance des matériels d'incendie et de secours.

5 et 7 - Ecole Communale de Saint-Ganton

Acquisition de premier équipement, matériel et équipement informatique

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'acquisition de premier équipement et matériel, ainsi que de premier équipement informatique, est susceptible d'être éligible à la D.E.T.R. – Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux- au titre de l'année 2012.

Le Conseil municipal valide l'acquisition des premiers équipements, matériel et équipement informatique, adopte le plan de financement prévisionnel et sollicite une subvention au titre de la DETR 2012.

6 et 7 - Ecole Communale de Saint-Ganton

Équipements de Sécurité et Amélioration de la voirie pour la Sécurité

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux de mise en sécurité et d'amélioration de la voirie pour la sécurité concernant l'école communale de Saint-Ganton sont susceptibles d'être éligibles à la D.E.T.R. –Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux- au titre de l'année 2012.

Le Conseil municipal valide le projet des travaux concernant la mise en sécurité et l'amélioration de la voirie pour la sécurité aux abords de l'école communale, adopte le plan de financement prévisionnel et sollicite une subvention au titre de la DETR 2012.

Réunions du Conseil Municipal (suite)

8 – Préparation du Budget Primitif 2012

Une discussion permet d'établir les grandes lignes du budget et de voir ce qui peut être prévu, notamment en investissement, au cours de l'année 2012.

Il est à prévoir, en fonctionnement, une hausse de budget pour l'entretien du matériel roulant.

9 – Encaissement montant sinistre

Le conseil municipal autorise Mr le Maire à encaisser le chèque de l'assurance d'un montant de 449,70 € correspondant au montant de la facture des travaux de reconstruction du mur du cimetière endommagé, via la procédure de sinistre.

10 – Questions diverses

Ø Vérification des buts

La commune a passé un contrat avec l'entreprise DEKRA, via Pipriac Communauté, pour la vérification des buts moyennant la somme de 84 € pour 2012.

Ø Banderole de communication

Les élus donnent leur accord pour l'achat d'une banderole de communication pour l'école, qui pourrait éventuellement servir pour d'autres manifestations communales. Des précisions doivent être demandées au fournisseur.

Ø Visite de l'école communale

Une visite de l'école est prévue le samedi 10 mars à 11 h pour les élus et les membres des deux associations de parents d'élèves de Saint-Ganton et Saint-Just.

Ø Plaque de commémoration

Le conseil municipal décide de restaurer la plaque de commémoration du monument aux morts. Des devis sont à demander.

Ø Mur en pierres de l'école

Mr Bourel René, en charge de la gestion du montage du mur en pierre de l'école informe que la récupération des pierres aura lieu le samedi 24 mars et que le montage du mur se fera tous les samedis à suivre. Il lance un appel aux bénévoles qui doivent s'inscrire en mairie.

Réunions du Conseil Municipal (suite)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 16 mars 2012 à 20 heures

L'an deux mil douze, le vingt-sept mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Bernard GEFFLOT, Maire.

Date de convocation : le 16 mars 2012

Présents : Mr Bernard GEFFLOT, Mr René BOUREL, Mme Marie-Jeanne MAILLET, Mr Gilles BELLEIL, Mme Jacqueline BOULAIS, Mme Fabienne COTTAIS, Mr Gérard PROVOST

Absents Excusés : Mme Patricia BOULAIS, Mr Michel DUCLOYER, Mr Yves LE BON de LAPOINTE, Mme Carole LEROUX

Secrétaire : Mr Gilles BELLEIL

Ordre du Jour

- 1- Présentation et Vote du Compte Administratif 2011 et du Compte de Gestion correspondant,
- 2- Fixation des taux des trois taxes de contributions directes,
- 3 - Affectation du résultat,
- 4- Présentation et Vote du Budget Primitif 2012,
- 5- Vote des subventions,
- 6 - Délibération pour affectation d'emplois à la future école communale,
- 7 - Planning de permanences des élections,
- 8- Questions diverses.

1 – Présentation et vote du Compte Administratif 2011 et du Compte de Gestion correspondant

Mr le Maire donne lecture du Compte Administratif 2011 de la commune, qui se présente ainsi :

Section de Fonctionnement	
Dépenses	183 402,55 €
Recettes	296 269,52 €
Excédent de fonctionnement	112 866,97 €

Section d'Investissement	
Dépenses	254 692,12 €
Recettes	727 273,00 €
Excédent d'investissement	472 580,88 €

Excédent global de clôture	585 447,85 €
----------------------------	--------------

Mr GEFFLOT, Maire, sort de séance lors du vote du CA.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le Compte Administratif 2011 de la commune ainsi présenté, ainsi que le Compte de Gestion correspondant.

Réunions du Conseil Municipal (suite)

2 – Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2011 du budget général de la commune

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter l'excédent d'exploitation 2011 s'élevant à 112 866,97 € de la manière suivante :

89 866,97 € compte 110 en financement des charges d'exploitation.

23 000,00 € compte 1068 en financement des charges d'investissement.

3 – Fixation des taux d'imposition des 3 taxes directes locales en 2012

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer pour l'année 2012 les taux d'imposition suivants :

	ANNEE 2010 (pour mémoire)	ANNEE 2011 (pour mémoire)	ANNEE 2012
* Taxe d'habitation	12,22 %	12,22 %	12,22 %
* Foncier bâti	8,61 %	8,61 %	8,61 %
* Foncier non bâti	26,25 %	26,25 %	26,25 %

4 – Présentation et vote du Budget Primitif 2012

Mr Vrignon, Receveur Municipal, procède à la présentation du Budget Primitif 2012, qui s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement

* Dépenses et recettes qui s'élèvent à 323 489,00 €

Section d'investissement

* Dépenses et recettes qui s'élèvent à 1 207 280,00 €

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité le Budget Primitif 2012 ainsi énoncé au niveau du Chapitre pour la section de Fonctionnement et au niveau de l'opération pour la section d'Investissement.

5 - Subventions

Après délibération, le conseil municipal vote les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS COMMUNALES

Amicale Saint-Gantonnoise	129.00 €
<input type="checkbox"/> APAR Associations	129.00 €
APAR Achat de revues	146.00 €
<input type="checkbox"/> Comité des fêtes	129.00 €
• Danse Détente	129.00 €
<input type="checkbox"/> DU MAN	129.00 €
<input type="checkbox"/> Gymnastique	129.00 €
R.A.C.I.N.E.S.	129.00 €
Tennis	129.00 €
<input type="checkbox"/> Société de chasse	129.00 €
Anciens combattants AFN	106.00 €
Association Omnisport	440.00 €

Réunions du Conseil Municipal (suite)

Suite du 5

TAXI pour écoles de Pipriac	2 603.37 €
Ecole Publique Pipriac (3 séjours x 48.30 €)	144.90 €
<input type="checkbox"/> COLLEGE St- Joseph PIPRIAC (5 séjours x 48.30€)	241.50 €
<input type="checkbox"/> LYCEE Marcel Callo Redon (2 séjours)	96.60 €
<input type="checkbox"/> LYCÉE TECH. LA NOE ST YVES subv.annuelle 1 élève	42.00 €
<input type="checkbox"/> CFA BTP 35 subv.annuelle 1 élève	42.00 €
<input type="checkbox"/> Mission Locale des Pays de Redon-Vilaine (1.29/habitant x 425)	548.25 €
<input type="checkbox"/> Mission Locale des Pays de Redon-Vilaine (Cyclomoteurs : 0.10/habitant)	42.50 €
<input type="checkbox"/> Chant'Amitié	63.00 €

6 - Ecole Communale - Branchement Eau Potable

Mr le Maire présente au conseil municipal le devis de la SAUR concernant les travaux de branchement « Eau Potable » de l'école communale.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ⇒ accepte le devis de la SAUR, sise à Mordelles 35310, pour la somme de 1 908,99 € HT, à savoir 2 283,14 € TTC.

7 - Ecole Communale - Branchement Assainissement Collectif

Mr le Maire présente au conseil municipal le devis de la SAUR concernant les travaux de branchement à « l'Assainissement Collectif » de l'école communale.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ⇒ accepte le devis de la SAUR, sise à Mordelles 35310, pour la somme de 2 209,48 € HT, à savoir 2 642,54 € TTC.

8 - Ecole Communale - Avenant n°1 : Lot 15 «Briques de terre comprimée»

Mr le Maire présente au conseil municipal l'avenant n°1 concernant le lot n° 15 de l'entreprise « Terre Chaux et Décors », sise à Plessé 44630, pour une moins-value de 5 595,00 € HT, ce qui fait 6 691,62 € TTC, correspondant à la réalisation de cloisons en briques de terre crue compressée d'épaisseur de 14 cm au lieu de 29,5 cm initialement prévue.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ⇒ accepte la moins value de l'entreprise « Terre Chaux Décors », sise à Plessé, pour la somme de 5 595,00 € HT, à savoir 6 691,62 € TTC, ce qui porte le nouveau montant du marché pour ce lot à 36 206,70 € HT, et 43 303,21 € TTC.

9 - Ecole Communale – Affectation d'emplois

Mr le Maire donne lecture du courrier de l'Inspection Académique d'Ille-et-Vilaine, reçu le 21 février 2012, lui demandant de soumettre au conseil municipal la proposition des affectations d'emplois à l'école communale pour la rentrée de septembre 2012.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ⇒ accepte l'affectation d'un emploi définitif ainsi que l'affectation conditionnelle de deux emplois à la future école primaire dénommée « Ecole Communale », pour la rentrée de septembre 2012.

Réunions du Conseil Municipal (suite)

10 - Ecole Communale - Acquisition d'une Banderole

Mr le Maire informe le conseil municipal que l'Amicale Saint-Gantonaise a émis l'idée d'afficher une banderole sur le site de l'école communale en guise de communication. Il donne lecture du devis de l'entreprise Arménia Graphic sise à Pipriac 35550.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

accepte le devis de Arménia Graphic 35550 Pipriac pour un montant HT de 239,50 €, à savoir 286,44 € TTC,

11 – Questions diverses

↳ Elections présidentielles et législatives

Les plannings de garde et dépouillement sont établis pour les élections présidentielles des 22 avril et 6 mai, ainsi que pour les élections législatives des 10 et 17 juin 2012.

↳ Courrier D.S.V.

Suite à une déclaration d'un cheptel bovin infecté de tuberculose bovine sur la commune de Saint-Ganton, une réunion d'information destinée aux agriculteurs de Saint-Ganton est décidée et les invitations sont distribuées dans les boîtes aux lettres par les élus.

↳ Visite Ecole

L'association BRUDED, à laquelle la commune de Saint-Ganton adhère, organise, en collaboration avec la MEDEFI et le Point Infos Energie du Pays de Redon, la visite de l'école communale de Saint-Ganton le vendredi 13 avril à 10 h.

De plus, une « porte ouverte » aura lieu pour les parents intéressés le dimanche 22 avril 2012 de 10 h à 12 h.

↳ Chasse à l'oeuf

L'assemblée est invitée à la chasse à l'œuf organisée par l'Amicale Saint-Gantonaise le dimanche de Pâques 8 avril à 11 h au terrain des sports.

Réunions du Conseil Municipal (suite)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 27 mars 2012 à 20 heures

L'an deux mil douze, le vingt-sept mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Bernard GEFFLOT, Maire.

Date de convocation : le 16 mars 2012

Présents : Mr Bernard GEFFLOT, Mr René BOUREL, Mme Marie-Jeanne MAILLET, Mr Gilles BELLEIL, Mme Jacqueline BOULAIS, Mme Fabienne COTTAIS, Mr Gérard PROVOST

Absents Excusés : Mme Patricia BOULAIS, Mr Michel DUCLOYER, Mr Yves LE BON de LAPOINTE, Mme Carole LEROUX

Secrétaire : Mr Gilles BELLEIL

Ordre du Jour

- 1- Présentation et Vote du Compte Administratif 2011 et du Compte de Gestion correspondant,
- 2- Fixation des taux des trois taxes de contributions directes,
- 3 - Affectation du résultat,
- 4- Présentation et Vote du Budget Primitif 2012,
- 5- Vote des subventions,
- 6 - Délibération pour affectation d'emplois à la future école communale,
- 7 - Planning de permanences des élections,
- 8- Questions diverses.

1 – Présentation et vote du Compte Administratif 2011 et du Compte de Gestion correspondant

Mr le Maire donne lecture du Compte Administratif 2011 de la commune, qui se présente ainsi :

Section de Fonctionnement	
Dépenses	183 402,55 €
Recettes	296 269,52 €
Excédent de fonctionnement	112 866,97 €

Section d'Investissement	
Dépenses	254 692,12 €
Recettes	727 273,00 €
Excédent d'investissement	472 580,88 €

Excédent global de clôture	585 447,85 €
----------------------------	--------------

Mr GEFFLOT, Maire, sort de séance lors du vote du CA.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le Compte Administratif 2011 de la commune ainsi présenté, ainsi que le Compte de Gestion correspondant.

Réunions du Conseil Municipal (suite)

2 – Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2011 du budget général de la commune

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter l'excédent d'exploitation 2011 s'élevant à 112 866,97 € de la manière suivante :

89 866,97 € compte 110 en financement des charges d'exploitation.

23 000,00 € compte 1068 en financement des charges d'investissement.

3 – Fixation des taux d'imposition des 3 taxes directes locales en 2010

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer pour l'année 2012 les taux d'imposition suivants :

	ANNEE 2010 (pour mémoire)	ANNEE 2011 (pour mémoire)	ANNEE 2012
* Taxe d'habitation	12,22 %	12,22 %	12,22 %
* Foncier bâti	8,61 %	8,61 %	8,61 %
* Foncier non bâti	26,25 %	26,25 %	26,25 %

4 – Présentation et vote du Budget Primitif 2012

Mr Vrignon, Receveur Municipal, procède à la présentation du Budget Primitif 2012, qui s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement

* Dépenses et recettes qui s'élèvent à 323 489,00 €

Section d'investissement

* Dépenses et recettes qui s'élèvent à 1 207 280,00 €

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité le Budget Primitif 2012 ainsi énoncé au niveau du Chapitre pour la section de Fonctionnement et au niveau de l'opération pour la section d'Investissement.

HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETERIES

qu 1^{er} avril 2011

En Hiver du 01.11 au 31.03 - En Été du 01.04 au 31.10



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BAIN DE BRETAGNE ZA Le Château Gaillard – Près des services techniques	Hiver 9h - 12h30 14h - 17h		14h - 17h		14h - 17h	9h - 12h30 14h - 17h
	Été 9h - 12h30 14h - 18h30		14h - 18h30		14h - 18h30	9h - 12h30 14h - 18h30
GUICHEN La Pigeonnais	Hiver 14h - 17h		14h - 17h		9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
	Été 14h - 18h		14h - 18h		9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h
GUIPRY Trapusset - Dans le bourg, prendre direction Langon par la rue des Corbinières	Hiver		9h - 12h		14h - 17h	14h - 17h
	Été		9h - 12h		14h - 18h	14h - 18h
GRAND FOUGERAY Parc d'Activités des 4 Routes – Direction La Dominelais	Hiver 14h - 17h		14h - 17h		14h - 17h	10h - 12h
	Été 14h - 18h		14h - 18h		14h - 18h	10h - 12h 14h - 16h
MAURE DE BRETAGNE Route de Maure à Mernel	Hiver 14h - 17h		14h - 17h			9h - 12h 14h - 17h
	Été 14h - 18h		14h - 18h			9h - 12h 14h - 18h
PIPRIAC Les vallées du couchant – En face des services techniques. Au Bourg, prendre direction Guipry, passer devant le centre commercial puis prendre la 1 ^{ère} route à droite sur 1km environ	Hiver 9h - 12h	9h - 12h	14h - 17h			9h - 12h 14h - 17h
	Été 9h - 12h	9h - 12h	14h - 18h			9h - 12h 14h - 18h
SIXT SUR AFF Route de Bruc sur Aff	Hiver 14h - 17h					9h - 12h
	Été 14h - 18h					9h - 12h

Dechèteries fermées

BRULAGES DES DECHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts est interdit !!!

Par circulaire du 18 novembre 2011, il est interdit de brûler tous les déchets ménagers et les déchets dits verts (pelouse, taille des haies, arbustes, élagage, débroussaillage, etc....) afin d'éviter des substances polluantes émises par le brûlage. Ces déchets doivent être déposés dans les déchèteries ou par la collecte sélective.

Une contribution importante à la pollution atmosphérique

Le brûlage à l'air libre de végétaux émet de nombreux polluants parmi lesquels les particules (poussières) et les dioxines et furanes, véritables préoccupations nationales pour la santé publique.

Les entreprises d'espaces verts et paysagistes sont tenues d'éliminer leurs déchets verts par broyage sur place, par apport en déchèterie ou par valorisation directe.

Quant aux déchets verts agricoles, le préfet peut, conformément aux articles D. 615-47 et D. 681-5 du Code rural, autoriser le brûlage de ces déchets pour des raisons agronomiques ou sanitaires.



La pratique de l'écobuage par les agriculteurs et éleveurs peut être autorisée par arrêté préfectoral. Mais "étant une méthode de débroussaillage et de valorisation par le feu, les broussailles et résidus de culture en plants ne sont alors pas considérés comme des déchets".

Les opérations de brûlage dirigé, qui ont pour but de détruire la litière et les broussailles présentes sous les arbres afin de prévenir les feux de forêts, "ne sont pas remises en cause". Décidées par les préfets, et réalisées par les pompiers et les forestiers, elles visent en effet "la protection des personnes et des biens".

Il faut privilégier la valorisation par compostage

- soit en compostant soi-même ses déchets verts pour produire un amendement organique de qualité
- soit en apportant ses déchets verts à la déchetterie la plus proche.



FEUX DE FORET

A L'INTERIEUR DES BOIS, FORETS, PLANTATIONS, LANDES
JUSQU'À UNE DISTANCE DE 200 METRES

PERIODE DANGEREUSE
chaque année du 1er Mars au 30 septembre



INTERDICTION

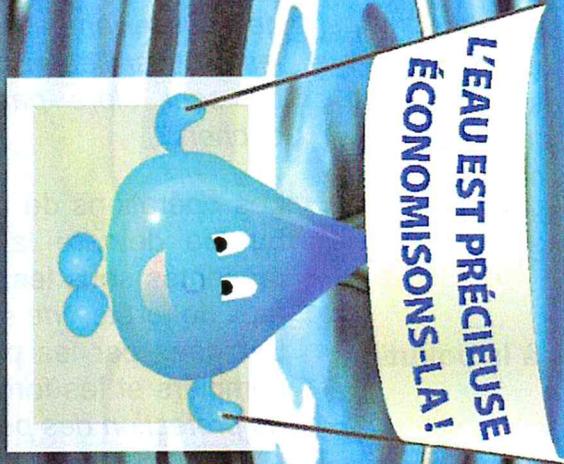
À toute personne autre que propriétaire ou ayant droit
De porter ou d'allumer du feu

étendue à quiconque
De porter ou d'allumer du feu, tirer des feux d'artifices et d'incinérer des végétaux sur pied.
De fumer et d'utiliser des pièces d'artifice, des allumettes, bougies, barbecues,...

ÉCEAUNOMIES



Même quand il pleut,
les réserves en eau restent
FRAGILES
en Ille-et-Vilaine



ÉCEAUNOMIES :
Les bons réflexes !

Le mot du Préfet

Pourquoi nous devons économiser l'eau en Ille-et-Vilaine ?

L'alimentation en **eau potable** du département d'Ille-et-Vilaine s'appuie majoritairement sur des **ressources superficielles** (prises d'eau en rivière ou dans des barrages). Chaque année, l'évolution du niveau de ces ressources est comparable : il est maximum au printemps puis baisse pour atteindre son minimum à l'automne. Après un **hiver sec**, comme en 2011-2012, le niveau baisse plus tôt.

Par ailleurs, ce phénomène est amplifié du fait que les nappes se sont très peu rechargées pendant l'hiver. Cela entraîne une **baisse de production** d'eau des ressources souterraines. Pour y pallier, il est nécessaire d'utiliser l'eau des barrages, ce qui accentue la baisse de leur niveau.

De plus, à partir du mois de mai, les pluies sont moins efficaces : la **végétation** en absorbe une grande partie et l'**évaporation** est plus importante. Les pluies d'été peuvent ainsi difficilement remonter le niveau de nos ressources.

C'est pourquoi l'eau en Ille-et-Vilaine est précieuse : nous devons l'économiser dès maintenant !



Michel Cadot,
Préfet de la région Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine

SOYONS ÉCEAUNOMES



Économiser l'eau, c'est
protéger la ressource
mais c'est aussi
réduire ses dépenses !



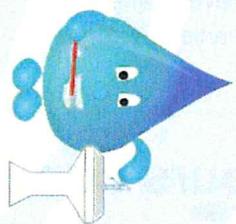
LES BONS RÉFLEXES

L'eau est présente dans une bonne partie de nos actes quotidiens : pour se laver, pour cuisiner, pour jardiner, pour nettoyer... Les ressources ne sont pas inépuisables. Nous devons donc en être conscients afin d'éviter le gaspillage... et réduire notre facture !
Nous pouvons, par des gestes simples, économiser près d'un tiers de notre consommation. Voici quelques conseils...

A LA MAISON

Éviter tout gaspillage

- ne pas faire tourner les lave-linge ou les lave-vaisselle à moitié vides
- ne pas laisser couler l'eau en permanence pendant la toilette (en fermant le robinet pendant que l'on se lave les dents, on peut économiser plusieurs litres d'eau)
- préférer les douches aux bains : un bain consomme cinq fois plus d'eau qu'une douche
- installer des appareils qui réduisent la consommation d'eau (robinets, douchettes, chasses d'eau à économiseurs)



L'eau en bouteille coûte de 200 à 400 fois plus cher que l'eau du robinet, très contrôlée et qui convient parfaitement pour boire ou cuisiner.

Une chasse d'eau économique dilise par 2 sa consommation d'eau !

Réutiliser

- l'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes

Lutter contre les fuites

- >> Pour lutter contre les fuites, il faut surveiller sa consommation d'eau au compteur. Les fuites peuvent représenter plus de 20 % de la consommation d'un foyer :
- un robinet qui fuit = des dizaines de m³ par an
 - une chasse d'eau qui fuit = plus d'une centaine de m³ par an

Un foyer de 4 personnes consomme, en maison individuelle, en moyenne 120 m³ d'eau par an !

Consommer moins d'eau, avec le même niveau de confort et d'hygiène, c'est possible...
Et cela permet d'économiser sur mon budget !

AU JARDIN

Quelques conseils

- un binage = deux arrosages
- le paillage protège du froid, mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol
- utilisez un arrosoir au lieu d'un tuyau d'arrosage
- arrosez tard le soir (*), l'évaporation sera réduite
- utilisez des techniques économes : goutte-à-goutte, systèmes d'arrosage programmés...
- réglez correctement les appareils d'arrosage automatique afin de n'arroser que les surfaces le nécessitant
- recueillez l'eau de pluie, elle vous servira à arroser
- faites deux ou trois arrosages copieux par semaine et non de petits arrosages quotidiens ; le développement des racines se fera en profondeur et résistera mieux à la sécheresse
- tenez compte de la pluie prévue ou tombée les jours précédents
- n'arrosez pas les pelouses qui reverdront très bien au retour des pluies (**)



(*) Mesures pouvant être rendues obligatoires par arrêté préfectoral

Pour en savoir plus :
- le site internet de l'État en Bretagne : www.bretagne.gouv.fr
- www.propluvia.fr, pour consulter les arrêtés de restriction d'eau en France
Pour contacter la Direction Départementale des Territoires et de la Mer d'Ille-et-Vilaine :
ddtm-secheresse@ille-et-vilaine.gouv.fr

TROC VEGETAL 2012

Le troc végétal a eu lieu, pour sa 3^{ème} édition, le dimanche 15 avril. Cette manifestation s'est à nouveau bien déroulée et, une fois n'est pas coutume, s'est organisée autour de la carrière de pierre et dans une cour dans le village de la Roche.

Cette journée est le fruit de nombreuses participations, dans différents domaines, qui est salué et grandement remercié à travers cet article.

MERCI aux **habitants du village de la Roche.**

MERCI à **Monique** pour la mise à disposition de la carrière de pierres et à **Stéphanie et Yannick** pour leur cour et leur participation à

l'organisation. Les lieux ont donné plusieurs points de vue exceptionnels sur le village qui a bien été mis en valeur.

MERCI à **Michel** pour la démonstration de greffage.

MERCI à **Magali et Thérèse** pour l'accompagnement en musique.

MERCI aux **troqueurs** et aux **visiteurs.**

Et un MERCI particulier à **Yves Potier** pour la conférence sur les abeilles. Il a su capter l'attention d'une assemblée venue nombreuse (près de 70 personnes)



Thérèse Prévert dans la cour de Stéphanie et Yannick



Yves Potier, l'assemblée venue nombreuse et les supports d'Yves pour parler avec passion des abeilles et de leur environnement.

Concours communal des maisons fleuries

Lors du dernier conseil municipal, il a été évoqué le devenir du concours communal des maisons fleuries.

Compte tenu des conditions climatiques de l'année dernière, le concours avait été annulé et a donné lieu à de nombreuses questions. La conclusion a été donnée en conseil municipal :

Arrêt du concours communal des maisons fleuries à partir de 2012.

En effet, les conditions climatiques très variables et les inscriptions d'"offices" ne sont pas encourageant pour les participants. Ces mêmes participants n'attendent pas après le concours pour fleurir leur maison.

Le mot "fleurir", n'est même peut-être plus adapté. Les extérieurs des maisons ne sont plus fleuris mais "aménagés" toute l'année.

Pour remplacer ce concours, on peut imaginer que le troc végétal, organisé en avril, prenne le relais. D'une manière différente, la commission environnement regroupe, sur une journée, des échanges de plantes, des techniques de jardinage, des conférences sur des thèmes divers. Et de plus, cette journée est ouverte à tous, maisons fleuries ou pas.

Merci de votre compréhension.

Social et Santé

CONSEIL GENERAL 35

Vous avez des projets de travaux (vitrine, économies d'énergie, mise aux normes, extension, etc.), de modernisation du point de vente, ou besoin de conseils de spécialistes, vous pouvez bénéficier, selon certaines conditions, des aides directes accordées aux entreprises en Ile-et-Vilaine.

Plusieurs aides (CAP35, ODESCA, chéquiers conseil) sont attribuées aux entreprises selon différents critères (taille de la population de la commune, situation géographique, nature des investissements et travaux éligibles). Pour des travaux immobiliers, les subventions peuvent aller jusqu'à 20 000 euros.

CAP 35

Cette aide pour le Commerce Artisanat de Proximité (CAP) d'Ile-et-Vilaine, versée par le conseil général d'Ile-et-Vilaine, est accordée pour :

- l'aide à l'aménagement pour les commerçants et artisans de proximité : création, modernisation et développement de l'entreprise ;
- la reprise d'une activité artisanale ou commerciale (cédant âgé d'au moins 57 ans ou 55 ans sur dérogation).

Pour des travaux immobiliers, selon les communes, le taux varie entre 30% de subvention du programme immobilier compris entre 6000 et 38 500 euros HT, ou 40% de subvention pour un programme immobilier compris entre 6000 et 50 000 euros HT.



**Vous avez un projet ou besoin de conseils,
contactez la chambre de métiers et de
l'artisanat d'Ile-et-Vilaine
au 02 23 500 500
ou par courriel clea@cma-rennes.fr**

Un conseiller vous accompagne dans la réflexion et la mise en place de votre projet. Chargé de collecter les pièces et d'instruire le dossier de demande d'aide, il présente ensuite votre dossier soit au comité technique du conseil général d'Ile-et-Vilaine ou auprès de l'ODESCA



PACT HD 35



Des aides pour rénover son logement et réduire ses dépenses énergétiques

Le PACT HD35 est l'organisme spécialisé pour aider, conseiller et accompagner les personnes dans le financement de leurs projets d'amélioration ou d'adaptation de l'habitat. L'intervention concerne principalement les ménages propriétaires occupants, à revenus modestes, actifs ou retraités.

Des subventions pouvant atteindre 80% des travaux :

Les propriétaires occupants, à revenus modestes, peuvent bénéficier des subventions de l'ANAH de 20 ou 35 % d'un montant de travaux d'économie d'énergie plafonnés à 20 000 €, si les travaux envisagés permettent un gain énergétique d'au moins 25 %.

Ils bénéficieront en plus, de l'aide solidarité écologique (ASE) de 1600 € : cette prime sera complétée de 500€ dès lors que le Conseil Général d'Ille et Vilaine participera à hauteur de 500€ (projet en cours). Le montant total de l'aide complémentaire à l'ANAH pourra alors passer à 2600€. Pour bénéficier de cette aide,

les propriétaires doivent être accompagnés par un opérateur agréé, tel que le PACT HD, qui les aidera à choisir les travaux pertinents à effectuer.

Le PACT HD effectue l'évaluation thermique*, constitue les différents dossiers de demande de subventions (ANAH, ASE, caisse de retraite...), prêt(s) ou microcrédit à faible taux, et assure le suivi des dossiers jusqu'à la fin des travaux.

**Première démarche réalisée sans engagement*

Permanences du Pact 35 sur le territoire

Une convention lie le PACT HD 35 à Pipriac Communauté. Depuis plusieurs années, des permanences gratuites et sans rendez-vous sont proposées sur le territoire aux particuliers (venir avec son dernier avis d'imposition):

**mairie de Pipriac : 1^{er} mardi du mois,
de 10 h à 12 h**

**mairie de Guipry : 2^{ème} jeudi du mois,
de 10 h à 12 h**

**mairie de Sixt-sur-Aff : 4^{ème} mercredi du mois,
de 10 h à 12 h**

Ou

**au siège du PACT HD :
22 rue Poullain Duparc
35000 RENNES
Tél : 02 99 79 51 32
info@pact35.org
site internet : www.pact35.org**



Aménagement numérique du territoire

RÉAMÉNAGEMENTS NUMÉRIQUES DE L'ÉMETTEUR DE RENNES

Le 3 juillet 2012

COMMENT FAIRE UNE RECHERCHE ET MEMORISATION DES CHAINES

Quelques minutes suffisent. Cette opérations s'effectue avec la télécommande:

Il est aussi possible de contacter le centre d'appels « Tous au numérique » au:

- De la télévision si elle est TNT intégrée
- De l'adaptateur TNT

0 970 818 818

(du lundi au vendredi de 8h à 18h, prix d'un appel local)

En cas de difficultés pour effectuer cette recherche et mémorisation des chaînes, il ne faut pas hésiter à demander de l'aide à son entourage.

Ou de se connecter sur www.tousaunumerique.fr où un mode d'emploi et une vidéo sont disponible.

Cas n°1

Cas où vous avez un téléviseur TNT intégrée



Etape 1 : Allumez le téléviseur. Vérifiez que vous êtes en mode digital en appuyant sur la touche A/D ou Digit de la télécommande du téléviseur

Comment rechercher les chaînes ?

Cas n°2

Cas où vous avez un téléviseur relié à un adaptateur TNT



Etape 1 : Allumez le téléviseur. Allumez l'adaptateur. Utilisez ensuite la télécommande de l'adaptateur.

Naviguez avec les flèches de la télécommande et appuyez sur Ok pour valider chaque étape.

Si au cours de l'une de ces étapes, un code vous est demandé et, si vous n'avez pas modifié ce code, utilisez l'un des codes suivants : « 0000 » ou « 1234 » ou « 1111 » ou « 9999 »

Etape 2

Appuyez sur la touche **Home** ou **Menu** : un menu déroulant s'affiche sur l'écran de la télévision

Etape 3

Sélectionnez «INSTALLATION» ou «REGLAGE» ou «CONFIGURATION» ou «RECHERCHE» ou «SET UP»
Si le menu propose « mise à jour » ou « installation », optez pour « installation » pour avoir toutes les chaînes

Etape 4

Sélectionnez «CONFIGURATION AUTO» ou «RECHERCHE AUTOMATIQUE», de préférence à «RECHERCHE MANUELLE»

Etape 5

Vérifiez la présence des chaînes gratuites de la TNT

Les personnes raccordées à un réseau câblé, abonnées à une offre triple play (ADSL) ou recevant la télévision par satellite ne sont pas concernées par ces réaménagements numériques. Elles ne connaîtront pas d'interruption de la télévision le 3 juillet et n'auront rien de particulier à faire.

WIMAX

Prolongation de l'offre exceptionnelle des frais d'installation Wimax offerts jusqu'au 30 septembre 2012, à hauteur de 200€.

Cette offre est valable pour les nouveaux clients ayant passé commande auprès d'un fournisseur d'accès internet Wimax entre le 1er janvier 2012 et le 30 septembre 2012.



Emploi

Mission Locale du Pays de Redon



Vous pouvez rencontrer Guylène PAVIOT, conseillère en insertion sociale et professionnelle.

Appelez la Mission locale au 02.99.72.19.50. Un rendez-vous vous sera proposé lors de ses permanences.

Expositions 2012

- Tout le mois de septembre sera consacré à la formation
- du 1er au 5 oct. : forum du handicap
- du 8 au 12 oct. : les métiers du bâtiment
- du 15 au 19 oct. : les métiers de la défense et de la sécurité
- du 22 au 26 oct. : les moyens de contraception
- du 5 au 9 nov. : le tabac
- du 19 au 23 nov. : les métiers de la restauration
- du 23 nov. au 7 dec. : le SIDA

FACILITER SON ACCES A L'ENTREPRISE

Sous la même formule que l'année précédente, la Mission locale propose à des jeunes qu'elle accompagne, une prestation de 2 jours s'intitulant « Faciliter son accès à l'entreprise ». Celle-ci, animée par un coach diplômé s'articulera autour du thème de la confiance en soi : avoir confiance pour donner confiance, convaincre face à l'autre... Par ailleurs, elle sera ponctuée de mise en situation. L'objectif étant de mieux outiller des jeunes afin d'appréhender plus facilement leur rencontre avec le monde du travail. Deux sessions auront lieu dans l'année, l'une les 9 et 10 juillet, la seconde les 6 et 7 décembre 2012. 10 jeunes pourront en bénéficier. D'autre part, une pochette sera remise aux jeunes avec divers outils pour leur recherche d'emploi : def USB, bloc-notes, stylo, etc.

CONTRAT EN ALTERNANCE : ALLIER THÉORIE ET PRATIQUE

La Mission Locale anime depuis de nombreuses années un programme local de promotion et de développement de l'alternance, qui se décompose en actions mobilisant, en fonction de leur champ d'intervention, l'ensemble des acteurs du territoire engagés sur les questions d'emploi ou de formation. Cette année est axée sur la rencontre entre jeunes et employeurs. Ainsi, nous organisons 6 « Job dating Alternance » sur Redon et sur les cantons en partenariat avec notamment les PAE et les maisons de l'emploi. Prochaines rencontres programmées : le 20 juin au PAE de Pipriac, le 5 juillet à la Médiathèque de Carentoir, le 12 septembre à Allaire, le 17 octobre au PAE du Grand Fougeray. Afin de connaître les entreprises concernées, ainsi que les postes proposés puis d'obtenir un RDV, il est conseillé de se renseigner auprès de la Mission Locale (02 99 72 19 50). Au delà de ces temps forts, la Mission Locale accompagne les jeunes en recherche d'apprentissage ou contrat de professionnalisation tout au long de l'année. Quelques chiffres de l'année 2011

- 275 jeunes en contrat en alternance (situation) accompagnés par la Mission Locale (dont 76% d'apprentis)
- 63 nouveaux contrats (entrée en 1ère année) en alternance : en légère hausse suite à 2 années de déclin
- Plus de 1 000 entreprises contactées (mailing) : invitation à déposer une offre et à participer à la Bourse de l'Alternance du 20/4/11 (120 visiteurs).

FORMATION : C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT Y PENSER

De nombreuses formations dans divers secteurs sont accessibles. Outre les formations de préprofessionnalisation et les formations qualifiantes, il existe aussi plusieurs prestations pour élaborer sereinement votre projet avant d'accéder à une qualification. Un bon nombre des ces formations commencent à la rentrée, au mois de septembre ou octobre.

Préprofessionnalisation : Secteur sanitaire et social ; Métiers du bâtiment ; Commerce / distribution ; Métiers de l'industrie

Formations qualifiantes : Conducteur/trice Système de Production Automatisée ; Technicien/ne de production industrielle ; Soudeur/euse Industriel Licences soudure ; Responsable Logistique (Niveau II), Maçon/ne avec utilisation des éco matériaux ; Plâtrier - Plaquistes ; Employé/e de commerce en Magasin ; Métiers de la petite enfance ; Plateforme

MISSION LOCALE, 1 rue du Tribunal - BP 70234 - 35602 REDON CEDEX
Tél : 02 99 72 19 50 / Fax : 02 99 72 34 64 - Site : www.ml-redon.com

HORAIRES D'OUVERTURE : Du lundi au jeudi de 8 h 30/12 h 30 - 13 h 30/17h 30
et le vendredi de 8 h 30/12 h 30 - 13 h 30/17 h



POINT ACCUEIL EMPLOI du Canton de PIPRIAC

36 rue de l'Avenir - Bâtiment Pipriac Communauté - 35550 PIPRIAC

Tél : 02/99/34/36/91 Fax : 02/99/92/10/42 Mail : pae.pipriac@wanadoo.fr

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi sans rendez-vous de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après midi

Pour les demandeurs d'emploi, salariés et étudiants

Le PAE est une structure de proximité qui a pour objectif d'aider les personnes à résoudre les difficultés liées à l'emploi. Une animatrice vous accueille, pour un premier niveau d'information sur le fonctionnement du lieu et instruire votre inscription, afin de répondre au mieux à votre demande.

Un conseiller emploi-formation vous oriente dans vos démarches d'emploi, d'insertion et de formation. **Un accompagnement individualisé peut-être mis en place afin de dynamiser la recherche d'emploi ou de formation.** Le PAE assure **une information actualisée** sur les emplois et les missions, ainsi que les contrats et les mesures pour l'emploi.

Nous vous proposons donc :

- ⇒ **Un accès à l'information sur l'emploi, les métiers, les dispositifs, les organismes ressources.**
- ⇒ **Une aide au cours de votre recherche d'emploi, avec les offres d'emploi de Pôle Emploi et des employeurs locaux, la mise en relation du demandeur d'emploi avec l'entreprise qui recrute.**
- ⇒ **Une information sur les droits et les devoirs des demandeurs d'emploi et sur les prestations proposées par le Pôle Emploi de Redon, la Mission Locale du Pays de Redon et tous les services aux demandeurs d'emploi.**
- ⇒ **Vous trouverez à votre disposition, des ateliers délocalisés (CV, Lettres de motivation, entretien...), des postes informatiques et une ligne téléphonique afin de mener vos recherches**

Bilan de compétence :

Vous avez la possibilité de vous renseigner sur le BILAN de COMPETENCE, en direct avec le FONGECIF Bretagne, par liaison numérique. Pour ce faire, il vous suffit de venir prendre rendez-vous au PAE.

Simulation d'entretien :

En collaboration avec le ROTARY CLUB, vous avez la possibilité de venir faire des simulations d'entretiens d'embauche, une bonne façon de s'entraîner, d'échanger avec des employeurs et de corriger ses imperfections. Pour ce faire, venez-vous inscrire au PAE. Une session par mois – Se renseigner au PAE pour connaître la prochaine date.

Pour les entreprises du canton

Le PAE est au service de vos entreprises pour :

Capter vos offres d'emploi

Vous proposer des candidats et vous accompagner dans vos recrutements

Nous vous proposons donc :

De vous favoriser l'accès à l'information

De vous présenter les différentes aides à la création d'emploi

De mettre à votre disposition un lieu pour favoriser vos recrutements

Le PAE reste à votre écoute, pour toute demande de renseignements et pour toute demande de collaboration. Pour ce faire, votre interlocuteur est Caroline LE BRIS, conseiller emploi-formation.

Enfance et jeunesse

OFFICE DES SPORTS

MINI-CAMPS ETE



2012



Pour les jeunes de 10 à 15 ans



Documents à fournir :

- Fiche sanitaire de liaison
- Bulletin d'inscription
- Attestation d'aisance aquatique ou brevet de natation d'au moins 25 M
- Certificat médical



Renseignements
et inscriptions

OFFICE INTERCANTONAL SPORT ET JEUNESSE

*Des cantons de Maure de
Bretagne et de Pipriac*

36 rue de l'Avenir
35550 PIPRIAC
☎ 02 99 34 46 36

E-mail :

office.sport.pipriacmaure@gmail.com

Mardi : 14H - 19H

Mercredi : 14H - 17H

Jeudi : 14H - 17H

Vendredi : 14H - 17H

MINI CAMP POUR LES 10/13 ANS

* Du mardi 10 juillet (10H) au vendredi 13 juillet (18H) à **Guipry**

Multi-activités

- VTC
- Piscine
- Kayak
- Tir à l'arc
- Kin ball
- Course d'orientation
- Baseball
- Sport de combat

* Coût : 65 € pour les jeunes des cantons de Pipriac et de Maure et de la commune de Messac
75 € pour les jeunes extérieurs aux deux cantons

MINI CAMP POUR LES 12/15 ANS

* Du mardi 17 juillet (10H) au vendredi 20 juillet (18H)

Itinérant kayak

(Saint-Malo de Phily-Guipry)

- kayak
- Jeux sur la Vilaine
- Baseball
- Koh Lanta
- Piscine

* Coût : 75 € pour les jeunes des cantons de Pipriac et de Maure et de la commune de Messac
85 € pour les jeunes extérieurs aux deux Cantons

MINI CAMP POUR LES 10/13 ANS

* Du mardi 31 juillet (10H) au vendredi 3 août (18H) à **Mernel**

Multi-activités

- VTC
- Badminton
- Sport de combat
- Base-ball
- Tir à l'arc
- Kin ball
- Jeux olympiques

* Coût : 65 € pour les jeunes des cantons de Pipriac et de Maure et de la commune de Messac
75 € pour les jeunes extérieurs aux deux cantons

MINI CAMP POUR LES 12/15 ANS

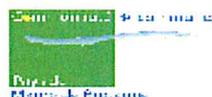
* Du mardi 24 juillet (10H) au vendredi 27 juillet (18H)

Itinérant VTC

(Guipry-Maure-Quelneuc-Mernel-Maure)

- Déplacements en VTC
- Paintball ou accro-branches
- Kinball
- Badminton/tennis
- Baseball

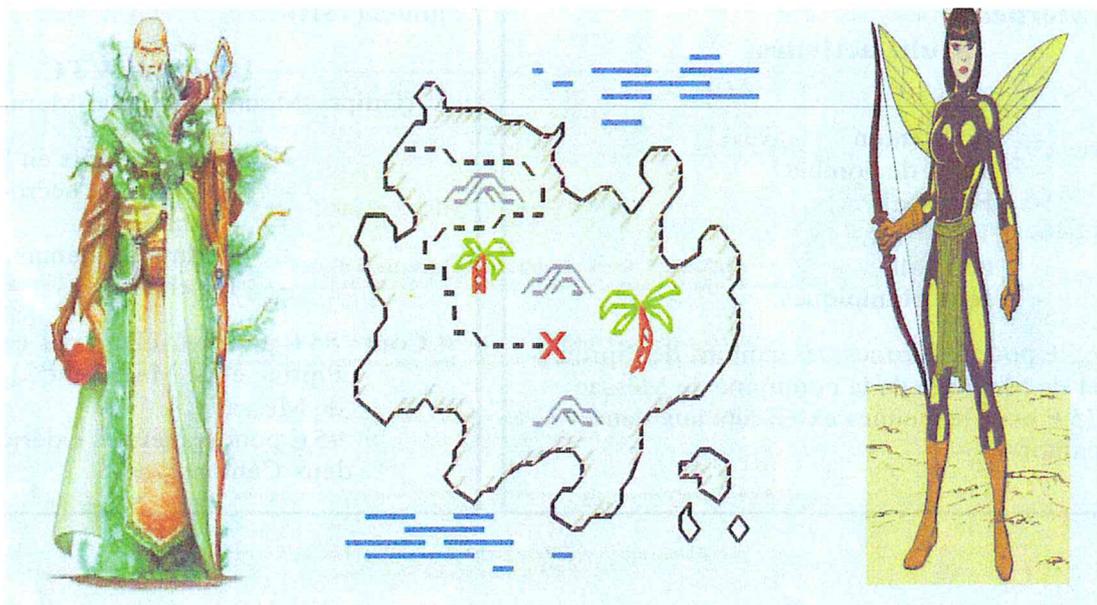
* Coût : 85 € pour les jeunes des cantons de Pipriac et de Maure et de la commune de Messac
95 € pour les jeunes extérieurs aux deux Cantons



Accueil de loisirs "les p'tits loups"

ÉTE 2012

Les vacances dont vous êtes le héros...



Durant l'été des animations de qualité sont proposées tous les jours,
On retrouve de nombreux grands jeux, activités manuelles, sportives, artistiques.
Les sorties piscine ou grand jeu : sous réserves d'annulation ou de remplacement
par une autre activité (jeux collectifs)
en fonction de la météo et/ou des conditions financières.

Vie Paroissiale

La Paroisse St Amand de l'Aff est constituée de 7 communautés chrétiennes : Bruc, Lieuron, Lohéac, Pipriac, St Ganton, St Just et Sixt. La responsabilité est assumée par Joseph CADO (jusqu'en Août 2012), curé, en collaboration avec l'équipe pastorale : Marie Claude Binard et Françoise Frangeul (St Just), René Lefeuvre (Lohéac), Marie Pierre Nabot (Sixt) et Franck Saloux (Pipriac)

MESSSES DOMINICALES :

	Bruc	Lohéac	St Ganton	St Just	Pipriac	Sixt
1° dimanche	9 h 30				11 h.	11 h.
2° dimanche		9 h 30			11 h.	
3° dimanche			9 h 30		11h.	11 h.
4° dimanche				9 h 30	11 h.	
5° dimanche	Une seule messe à 10 h 30 à Pipriac					
Samedi soir	A 18 h.(horaire d'hiver) ; 19 h.(Horaire d'été) : à St Séglin, les semaines impaires ; à Lieuron, les semaines paires					

PERMANENCE : tous les jours (sauf le dimanche) de 10 h. à 12 h. En dehors de ces horaires, il est toujours possible sur rendez-vous (Tél. 02.99.34.41.75). Possibilité de laisser message sur répondeur ou d'adresser un mail à paroisse.st.amand@wanadoo.fr . Toute demande de célébration est à adresser au presbytère de Pipriac.

BAPTEMES Planning des Préparations et des célébrations de BAPTEMES Année 2012

Jours	Aout	Sept	Oct.	Nov.	Dé c.
1° Dimanche à Sixt à 12 H.	5	2	7	4	2
2° Samedi à Bruc, Lieuron, ou Lohéac(1)	11 (2)	8	13	10	8
3° Dimanche à Pipriac à 12 H	19	16	21	18	16
4° Samedi à St Just ou St Ganton (1)	25	22	26	24	22

(1) à l'une des églises, celle demandée par la première famille, à 11 H. ou 16 H. (hiver) 17 H. (été) ; (2) à 17 h. seulement ;

A noter qu'il est souhaitable de s'inscrire (au presbytère de Pipriac 2, rue du Docteur Laënnec. (Tél. 02.99.34.41.75) au minimum 2/3 mois avant la date de la célébration. Il est aussi souhaitable que l'enfant soit baptisé dans sa 1^o année.(Pour baptêmes d'enfants en âge scolaire ou d'adultes, contacter le presbytère de Pipriac)

Les dates et lieux de réunion de préparation de baptême (Horaire : 20 H 30) : à Pipriac – Maison paroissiale, 2, rue du Docteur Laënnec : les MARDI 3 juillet et 25 septembre

OBSEQUES : Elles sont célébrées par un prêtre dans la mesure de ses disponibilités ou par un guide laïc, formé et qui a reçu mission de l'évêque.

CATECHESE : Elle est proposée à partir du CE 1. Les inscriptions se font au début de l'année scolaire lors des rencontres de parents. Consulter les panneaux d'affichage dans les églises et les journaux à partir du 1^o août.

1^o des COMMUNIONS : L'enfant peut célébrer la 1^o communion après 2 années de catéchèse. **PROFESSION DE FOI**. Elle est proposée dans la 5^o année de catéchèse.

INFORMATIONS PAROISSIALES : par internet sur demande, à : paroisse.st.amand@wanadoo.fr ou dans les commerces.

Quelques rassemblements paroissiaux au cours de l'été, tous à 10 h 30.

- Messe à la Chapelle Ste Anne de Noyal, en Sixt : Dimanche 22 juillet
- Fête des mariés des années 2 : dimanche 29 juillet à Pipriac, à 10 h 30.
- Messe à la grotte de Fréval, en Bruc : mercredi 15 août
- Messe à la chapelle N.D. des douleurs, en Lieuron : Dimanche 16 septembre

Vie Associative

Amicale Saint Gantonnaise

A quelques mois de la rentrée, l'association de parents d'élèves reste active dans la vie locale.

Nos diverses manifestations nous ont permis d'échanger sur l'ouverture de l'école qui aura lieu en septembre.

- La chasse aux œufs a réuni une trentaine d'enfant.

400 œufs peints par les enfants attendaient les paniers.

C'est un rendez-vous annuel apprécié par tous.



- Premier vide-grenier sous une météo mitigée ! Une quinzaine d'exposants ont répondu à notre appel et les chineurs étaient au rendez-vous.

Un grand merci à tous ceux et celles qui ont contribué à la réussite de cette journée.

- Suite à notre assemblée générale notre bureau a été réélu et nous avons accueilli des parents de Saint Just.

⇒ Présidente : Magali Laigle

⇒ Secrétaire : Stéphanie Hervé

⇒ Trésorière : Gwénola Roger

⇒ Membres : Hélène Boulais, Patricia Boulais, Isabelle Massiot, Anne-Hélène Renaud, Valérie Jarrot, Gilles Belleil, Philippe Nevoux

Vice président : Franck Bellamy

Vice secrétaire : Laëtitia Brisset

Vice trésorière : Fabienne Cottais

A vos agendas

Moules-frites : le 29 septembre
à la salle polyvalente
Décoration du bourg pour
Noël

Chasse aux œufs de Pâques : le
dimanche de Pâques

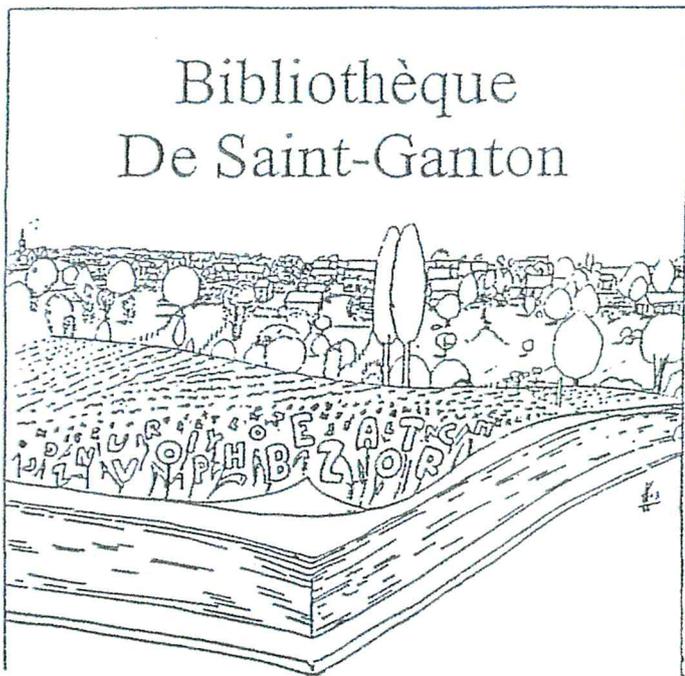
Vide grenier : le 19 mai 2013

Pour tous renseignements, contactez :

Magali Laigle au 06 23 92 33 24

Franck Bellamy au 02 99 08 79 29

Bonnes vacances !!!



Bibliothèque



Ce printemps nous a fait retrouver Monsieur Robert BARTHE, conférencier. Cette fois, il nous a fait voyager dans l'Est Canadien où, pendant six mois, toujours à vélo, il a parcouru 9000 kms sous le soleil, la pluie et dans le vent !

Les spectateurs présents – une bonne trentaine – ont apprécié son récit plein d'aventures, de rencontres et d'anecdotes cocasses.

Nous avons repris les contacts avec nos amis(es) des bibliothèques de Saint-Just, Pipriac et Sixt-sur-Aff et envisageons un après-midi-spectacle destiné aux enfants de ces quatre communes – ainsi qu'à leurs parents !- :

Le SAMEDI 27 OCTOBRE 2012

Le lieu choisi pour cette représentation est notre salle des fêtes à « la belle Alouette ». Cette animation dirigée surtout vers les enfants a pour but de leur faire découvrir différents domaines : conte, musique, art plastique. Nous en reparlerons plus longuement en Septembre par voie d'affiches et de prospectus.

Comme tous les ans, la bibliothèque sera fermée en Août pour les congés d'été.

REOUVERTURE LE SAMEDI 1^{er} SEPTEMBRE

N'hésitez pas à venir « faire vos provisions » de lecture que vous partiez loin ou que vous profitiez des charmes de notre jolie commune.

L'équipe des bénévoles

THEATRE

Après le succès rencontré lors de son premier spectacle "*Toutes des folles, elles y viendront toutes !!!*", la Troupe **TIPTAPTOP de Pipriac** renouvelle l'expérience avec une nouvelle pièce de Jean-Bernard Luc :

Organisé par l'APAR

« **HIBERNATUS** »
SAINT-GANTON
(salle Polyvalente « La Belle Alouette »)

Samedi 8 décembre 2012 à 20h30
Dimanche 9 décembre 2012 à 15h

Ici ce ne sont pas des travestis que vous verrez mais bel et bien un homme disparu dans les glaces de l'Arctique depuis 64 ans !!! Congelé au Pôle Nord, il est petit à petit ramené à la vie et ce grand-père de 30 ans débarque six décennies plus tard dans cet hôtel particulier de Neuilly-sur-Seine où il retrouve sa descendance quelque peu affolée par la nouvelle...

Comme cette famille, vous ne sortirez pas indemne de ce voyage dans le temps car au delà de vous faire voyager au travers de magnifiques décors et costumes, des chansons et chorégraphies viendront animer cette pièce de théâtre d'où vous ressortirez un peu «givré»...



PIPRIAC

Vend 21 sept 2012 20h30

Sam 22 sept 2012 20h30

Dim 23 sept 2012 15h

Vend 26 oct 2012 20h30

Sam 27 oct 2012 20h30

Dim 28 oct 2012 15h

QUELNEUC

Vend 25 janv 2013 20h30

Sam 26 janv 2013 20h30

Dim 27 janv 2013 15h

CHEVAIGNE

Sam 23 mars 2013 20h30

Dim 24 mars 2013 15 h

LANGON

Vend 30 nov 2012 20h30

Sam 1^{er} déc 2012 20h30

Dim 2 déc 2012 15h

COURNON

Sam 17 nov 2012 20h30

Dim 18 nov 2012 15h

GOVEN

Sam 16 mars 2013 20h30

Dim 17 mars 2013 15h

Venez nombreux et pensez à réserver vos places ...

Contact - Réservations

02 99 34 44 14

06 86 08 67 52

tiptaptop1@laposte.net



AO SAINT GANTON

Cette saison a été marquée par la mise en place des équipes jeunes en catégorie « débutants » (U7, U8, U9) et « poussins » (U11, U12). L'équipe « débutant », était encadrée en premier temps par Nicolas Richard et ensuite par Pierre-Yves Hamon. Nous avons pu constater lors des différents plateaux les progrès réalisés par les 6 joueurs qui composaient cette équipe.

Le plateau qui s'est déroulé sur le terrain de Saint-Ganton en avril a été une réussite. 70 jeunes y ont participé.

L'équipe « poussin », a été prise en charge par Gérard Laigle, aidé le plus souvent par Romain Guérin.

Les résultats de l'équipe ont été dans l'ensemble corrects surtout pour la 2ème phase où ils finissent 7ème sur 10.

L'équipe devrait prendre une nouvelle dimension l'an prochain.



En ce qui concerne les U13, U15, U17 et U19, actuellement en entente et groupement avec Maure-Pipriac, ont dans l'ensemble fait de bons résultats.

L'équipe A n'a pas atteint ses objectifs fixés pour la saison 2011/2012, en se classant dernier de son groupe, elle redescend en D4, malgré qu'elle est eu la troisième défense du championnat sur 12.

L'équipe B quant à elle se maintient en D5. Les joueurs ont gardés une grande motivation et des résultats encourageant pour la saison à venir.

Pour une première à Saint-Ganton, les vétérans avec un manque d'effectif ont su garder une bonne ambiance et une bonne convivialité au sein de leur collaboration avec Saint-Séglin.



Assemblée Générale

Elle c'est déroulé le samedi 2 juin, les joueurs ont répondu présents.

Les membres de l'association ont été élus mais celui-ci n'est pas encore constitué.

Un bureau de 11 : Jean-Louis Beaujais, Jérôme Blanchard, Guillaume Bourel, Lionel Costard, Sébastien Desmots, Romain Guérin, Anthony Guillaume, Yoann Gougeon, François Le Guen, Jean-Michel Roger, Cédric Texier. Sortant Yannick Templé,

Le club le remercie pour les nombreuses années passées en tant que bénévole.

Objectifs : L'objectif prioritaire de la saison prochaine sera bien évidemment l'ascension de l'équipe première en 3^{ème} division.

Nous allons tenter pour l'équipe B de finir dans les 5 premiers.

Garder l'équipe vétérans et en ce qui concerne les jeunes, voir les effectifs pour créer une ou des équipes.

Tournoi juin 2012

15 équipes inscrites au tournoi malgré le mauvais temps. Cette journée c'est déroulé dans la bonne humeur.





Cercle de l'Eternelle Jeunesse

Nous avons débuté l'année 2012 avec notre Assemblée Générale qui s'est tenue le 24 Janvier et nous avons eu le plaisir d'enregistrer trois adhésions plus deux autres personnes qui nous ont rejoints lors du déjeuner « tête de veau » en Mars. Notre effectif se maintient et nous sommes toujours satisfaits de nos rendez-vous mensuels.

L'année dernière, nous avons eu le plaisir de fêter joyeusement les 80 ans de Michèle et Yves puis les 50 ans de mariage de Paulette et Henri ; eh bien ! ce printemps nous avons arrosé les noces d'or de Renée et Alphonse qui nous ont fait le plaisir, avec le talent qui est le leur, d'une jolie chanson de circonstance. Puisse le temps passer et que beaucoup d'entre nous connaissent ces heureux moments.

Pour notre sortie d'été, nous avons projeté une « escapade au bord de l'eau », le JEUDI 28 JUIN, avec déjeuner à la « Paillote du Pont » à Sainte-Marie. La saison le permettant, nous allons faire l'expérience du covoiturage faisant ainsi l'économie d'un car dont nous réservons la dépense pour la sortie de Noël.

A l'approche de la halte des vacances d'été, nous pensons à nos amis dont la santé, en ce moment, n'est pas au beau fixe. Nous espérons pour eux une amélioration et que nous ayons la satisfaction de tous nous retrouver pour notre pique-nique de Septembre.

*La secrétaire,
Marie-Pierre BOURHIS*

Le Comité des Fêtes

Venez nombreux

Dimanche
1^{er}
JUILLET
2012

S^T-GANTON

à l'Etang de Belle-Perche

GRANDE

JOURNEE

de détente

de 8h30 à 12h : inscription : 9 €

de 14h30 à 18 h : inscription : 5 €

pour la journée : inscription : 12€



2 CONCOURS DE PECHE

110 Kgs de Truites

CONCOURS DE PALETS

2 JOUEURS - 4 PALETS

à partir de 14h30, inscription 10 € par équipe

Coupes et nombreux lots - jeux divers

"La Dynamique"

Comme chaque année lorsque les cours se terminent, nous nous réunissons autour **d'un bon repas** qui cette année a eu lieu **le mercredi 6 juin 2012**.



C'était l'occasion pour nous de passer une bonne et agréable soirée.

Nous remercions Mathieu notre professeur qui a assuré les cours tous les mercredis soirs en créant une ambiance rythmique en musique.

Pour toutes les personnes intéressées par les cours pour la rentrée de septembre 2012, nous vous invitons à venir nous rejoindre pour une séance d'essai.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Carole Leroux au 02/99/72/64/36.

En vous attendant, nous vous souhaitons de bonnes vacances

Le bureau



Danse Détente

L'activité « danse » reprend à la rentrée.

Toutes et tous, intéressés par cette activité joyeuse, êtes invités à nous rejoindre.

Pour tous renseignements :

02.99.08.70.10
02.99.08.70.43

ATELIER COUTURE—TRICOT

Nous nous retrouvons tous les jeudi avec un noyau de 10 à 15 personnes de tous âges dans une ambiance très agréable, et un esprit d'échange et de convivialité.

Nous avons réalisé de nombreux ouvrages dont des vêtements de poupées pour l'école et des couvertures.

Chacun vient avec son niveau sans complexe, Jaëlle et Amandine nous donnent des conseils en cas de besoin.

Nous avons accueilli les enfants pour les vacances de Pâques avec un échange intergénérationnel très réussi et que nous souhaitons renouveler « Avec les écoliers de St-Ganton ? »...l'idée suit son chemin.

Nos projets :

Dès le jeudi 6 septembre, nous reprenons nos activités :

- ⇒ création d'une association
- ⇒ Poursuite du lien intergénérationnel

Toutes nouvelles personnes sont les bienvenues

Renseignements au 06.18.59.58.51

LES ACCROS DU POINT



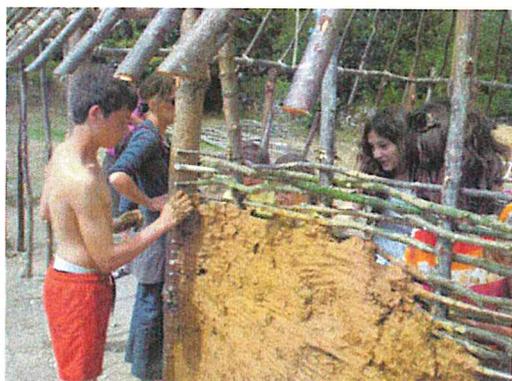
Fête des vallées de Beaucel et de la Préhistoire

Le Dimanche 9 Septembre 2012

Le 9 septembre prochain aura lieu la 3^{ème} fête des vallées de Beaucel. De nombreuses animations seront proposées autour de l'utilisation de la végétation de ces vallées notamment avec les plantes comestibles.

La journée débutera dès 8h30 avec au programme deux randonnées proposées, de 9 ou 14km. Les animations de l'après-midi seront précédées d'un repas champêtre.

Cette année, parallèlement à ces animations le CPIE Val de Vilaine organisera sur le site de Beaucel la fête de la Préhistoire. Des ateliers ludiques et pédagogiques seront proposés pour réfléchir aux liens qui unissent l'homme à la nature au Néolithique. Des ateliers d'initiation à quelques unes des grandes inventions apparues à la Préhistoire permettront de (re)découvrir des matériaux et des gestes oubliés pour allumer un feu sans allumette, chasser avec un bâton de jet, cuire des galettes à même la braise, fabriquer des parures en pierre et des poteries en argile, ou bien encore construire une maison en bois, terre et chaume. Un temps fort de la journée : la décoration de la cabane d'accueil réalisée dans le cadre du contrat nature des fonds de vallée de Beaucel et reconstruite avec des matériaux et techniques attestées au Néolithique.



VAL DE VILAINE



La mémoire vive

Pourquoi la collecter ?

En 2002, des récits de vie des résidents de **Ker Joseph à Pipriac** ont abouti à la parution de « *Paroles de vies ... envies de paroles* ». En introduction de ce livret, les auteurs notent « *que les personnes âgées ont traversé le 20ème siècle avec sa cohorte de changements. A leur écoute, nous les découvrons et là, notre regard change : la vie, l'expérience, la créativité sont présentes* ».

Dastum fête cette année ses quarante ans. Cette association dont le nom signifie « *recueillir* » en breton, s'est donnée pour mission de collecter, sauvegarder et diffuser le patrimoine oral de l'ensemble de la Bretagne historique : chansons, musiques, contes, légendes, proverbes, récits, témoignages ... Leur dernier ouvrage « *Carnets de route* » sélection de trois cents chansons traditionnelles, travail colossal de collectage réalisé par Albert Poulain de 1959 à nos jours, met en valeur des passeurs de mémoire de notre commune.

Dans son exposition « *le grand espoir* » qui retrace la révolution agricole des années 60 dans les campagnes bretonnes, l'**Ecomusée de la Bintinais** à Rennes accorde une large place aux témoignages relatés dans la brochure « *Paroles d'acteurs* ». Alison Clarke, conservatrice explique qu'il n'y a « *rien de nostalgique dans cette exposition. Elle montre comment les mutations culturelles, économiques et techniques de l'agriculture en Bretagne durant cette décennie, se sont appuyées sur une dynamique humaine d'exception* » (voir article de Christine Barbedet paru dans Nous-Vous-Ille n° 97).

Les écoles et les moulins

Les sujets recherchés par l'association Racines : l'église, la Thébaudais, les croix, les chapelles, ... prennent source dans les archives écrites. Nous avons évoqué l'histoire des moulins dans les bulletins de l'Alouette, du n°26 au n°30. La collecte de la mémoire vive apporte de riches compléments. La création du sentier d'interprétation « *du pt'it rotiet vers la cohue* » en 2008 a abondé l'histoire des carrières, des foires, des écoles (bulletins l'Alouette n° 2, 4 et 5).

Les écoles de St-Ganton

Au milieu du 19ème siècle, leur naissance et leur évolution, vont suivre celles des lois de la République, de la courbe croissante de population jusqu'au début du 20ème siècle et de la concurrence acharnée des tenants d'une école publique et du clergé qui veut une école catholique. Dans le cahier des Fondations de la Congrégation des religieuses de Notre-Dame des Chênes à Paramé, il est noté pour Saint-Ganton que le recteur « *craignant qu'on lui imposa un instituteur impie envoya comme novice l'institutrice alors en poste pour revenir avec l'habit religieux. Ce que le pasteur si zélé voulait éviter, arriva. En 1863, un instituteur envoyé par l'Inspecteur hostile à l'école religieuse, vint s'installer* » au village du Jarillé.

Bernadette et Albert ont connu l'existence des deux écoles

Née en 1913 à Combray, Vallée des haies et ils franchissaient le ruisseau de Belle-Perche, sur un palis avant de monter la pente. « *En hiver, nous passions par la **Brisserie** devant l'école du diable. Lé gars et les filles des deux écoles ne s'en du ré point. J'ai vu plusieurs fois des bagarres !* » (collecté en 2002).

Bernadette allait à l'école « *chez les bonnes sœurs, au **Calvaire*** ». Elle se souvient de sœur Augustine, sœur Eugénie, « *Mon père a été tué au combat en 1915. La vie était difficile* ». A la belle saison elle descendait avec les autres écoliers, le chemin entre les deux parcs devant la maison, la butte des Forges, la

Albert né en 1924 à la Roche, a été à l'école publique jusqu'en 1938. « *L'école privée des garçons a été ouverte en septembre 1937 mais comme il ne me restait plus qu'un an et pour ne pas me dépayser, un accord tacite a été passé entre les instituteurs et mes parents* ». Il aimait bien son instituteur M.HUX et les mathématiques. (collecté en septembre 2009).

Les moulins de la Tombe et des Forges à St-Ganton

Collectages du 11 février 2002, à Ker Joseph et du 31 janvier 2004, à Beucel chez Bernard. Théodore né en 1920 a connu le dernier meunier Jean Sicard. « Il était bien réputé et habitait la Vionnais avec sa famille, dans la rangée de maisons où est Marie-Thérèse ». Il possédait une jument blanche et quelques vaches. Théodore se souvient avoir vu les gens venir au moulin de la Tombe. « Les routes n'étaient pas comme aujourd'hui. Ils venaient de Gominé à pied, avec des brouettes ou des charrettes ». Au printemps, « quand les ailes du moulin touchaient presque les grandes herbes et les fleurs », le spectacle était apprécié des enfants. Revenant de l'école avec les copains de la Vionnais, du Jarillé, la Touraudais, ..., le meunier l'a hissé avec une corde. « Tiens-toi bon », lui dit-il. « J'ai eu grand peur ».

Bernadette née en 1913, a connu Jean Huchet aux Forges. « Jean Sicard l'a ensuite remplacé. Il passait dans les villages avec son cheval et sa charrette. Il prenait le grain et ramenait la farine et le son. Des fois, il fallait y aller avec une brouette ». Elle a vu tourner le moulin de la Tombe. « Il y avait deux escaliers pour accéder aux meules ». Elle s'est mariée en 1932 et est venue habiter au village des Forges en 1935. Les moulins ne fonctionnaient plus. Ils allaient au moulin des Bruyères, en Guipry.

Bernard né en 1913, a connu le moulin des Forges en action. Quand il avait cinq ou six ans, avec son frère André, « ils portaient en fin de semaine la galette et du lait ribot » à Jean Huchet, en traversant le bois de Beucel. Pourquoi y a-t-il deux étangs ? Bernard a toujours « entendu dire par les anciens, que le premier était une ancienne prairie ». Dans le second, « il paraît qu'au fond, il y a de grandes fosses »

Un bon « piqueur »

Bernard a vu moudre du blé dans une « jeude » avec une meule d'environ 90 cm de diamètre. Elle était actionnée par un bois relié au plafond faisant manivelle. Pour tailler la meule (*la piquer*), la réplique était « va donc chercher Jean Sicard ».

Ce travail est confirmé par Georges Bourrée au moulin des Fraux en Pipriac qui est aussi un excellent narrateur (collecté le 9 juin 2007). « Il fallait compter trois jours pour tailler la dormante et la tournante. Il ne fallait pas que l'ennui vous prenne au démarrage. On s'y mettait à deux. La difficulté était de trouver un bon forgeron pour traiter le métal. Le marteau s'usait rapidement et les éclis de métal rentraient sous la peau. A la fin, les mains étaient toutes noires. Nous ne prenions pas de gants. Mon père utilisait les services de Jean SICARD, réputé pour bien tailler les meules ».

La fin du moulin de la Tombe

Longtemps, Théodore a vu la roue réceptrice en fonte accrochée au mur. « La machine était à l'abri dans le bluterie », petit bâtiment annexe. Les traces des monticules de charbon ont attesté l'activité de la locomobile. Début des années 1930, « par un soir de tempête les voisins l'ont pouilleu et le toit a été arraché », conclut Théodore. Ce fut la fin de l'activité des moulins de St-Ganton.



Généalogie des meuniers

L'association « Histoire et Généalogie de Grand-Fougeray » a édité les tables de naissances, de mariages et de décès à St-Ganton de 1793 à 1912. Ce travail colossal de dépouillement nous donne la chronologie des meuniers qui ont exercé à St-Ganton sur près d'un siècle et demi. Ces registres peuvent être consultés à la bibliothèque.



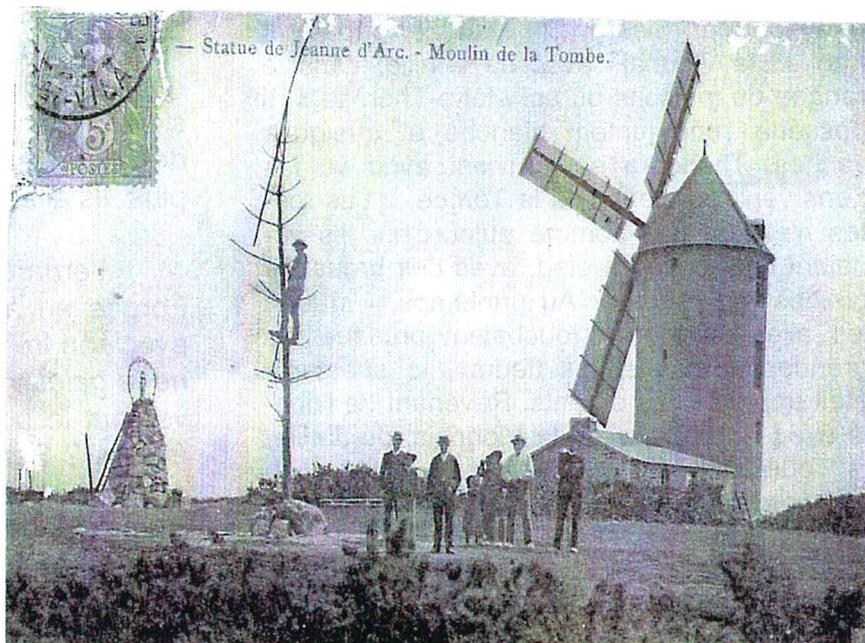
Pour l'association Racines
Jean-Luc BAUDU

Le moulin de la Tombe, en cartes postales

La première carte, a été prêtée par Jeanine VALAIS de Guipry grande collectionneuse que nous remercions.

Elle a été envoyée le 24 janvier 1918 par Emile TEGUEL de St-Ganton, à un ami parti à la guerre.

Il évoque les épreuves endurées à cause du conflit et le vœu qu'elles cessent dans l'année.



8 personnages : L'homme à la chemise blanche est-il le meunier ? Que fait le jeune homme, perché dans le tronc d'arbre ? La statue de Jeanne d'Arc juchée sur un amoncellement de « bellions blancs », est énigmatique.

Albert POULAIN a collecté dans les années 1970 au village de Gominé près de Rose ROUX née DAVID.

Les feux de St-Jean avaient été remplacés par ceux de Jeanne d'Arc. Elle lui a chanté la complainte. Ils se faisaient sur le haut des buttes.

Le « *mât ébranché où l'gar é percheu com un chat d'écurëy* », servait à brocher les fagots, placés au milieu de la fouée. (voir revue Ar Men n° 8)



La seconde carte est prise plein sud. Elle est imprimée par A.MARTEL de Brain/Vilaine.

A droite, la courroie de la locomobile. En 1904 Jean HUCHET, déclare une locomobile (ADIV 8S 66).

Les ailes sont de type Berton : planches de bois qui se déploient de l'intérieur du moulin par un mécanisme.

**La végétation est rase.
La lande est régulièrement exploitée.**





Quelques dates à retenir ...

Pour fin 2012

<i>Comité des fêtes</i>	<i>Journée détente</i>	<i>Dimanche 1er juillet</i>
<i>Ecole Communale</i>	<i>Ouverture</i>	<i>Mardi 4 septembre</i>
<i>Commission Animation</i>	<i>Vallée Beaucel</i>	<i>Dimanche 9 septembre</i>
<i>Eternelle Jeunesse</i>	<i>Pique-nique</i>	<i>Mardi 25 septembre</i>
<i>Amicale St Gantonnaise</i>	<i>Moules frites</i>	<i>Samedi 29 septembre</i>
<i>CCAS</i>	<i>Repas des Aînés</i>	<i>Dimanche 21 octobre</i>
<i>A.F.N.</i>	<i>Repas</i>	<i>Samedi 10 novembre</i>
<i>Théâtre</i>	<i>Hibernatus</i>	<i>Samedi 8 décembre</i> <i>Dimanche 9 décembre</i>
<i>Commission Animation</i>	<i>Arrivée du Père Noël</i>	

*Photos du mur de l'école
avec les bénévoles*



*Félicitations, et remerciements aux
bénévoles qui œuvrent
tous les samedis depuis le 24 mars
au montage des pierres
sur la façade de l'école.*

*Sans oublier, bien entendu,
les cuisinières !*

Merci à vous.